

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 393

29 avril 2005

### SOMMAIRE

A.Z. International S.A., Luxembourg . . . . .	18842	Farad International S.A., Luxembourg . . . . .	18859
Agiv Holding S.A., Luxembourg . . . . .	18818	Fides & Spes S.A.H., Luxembourg . . . . .	18859
Albasto Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	18838	Firad S.A.H., Luxembourg . . . . .	18850
Alena Invest, Sicav, Senningerberg . . . . .	18849	Florentin Strategies S.A., Luxembourg . . . . .	18863
Alfameo Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	18834	Global Invest Umbrella Fund, Sicav, Luxembourg .	18823
Allianz Global Investors IndexPLUS . . . . .	18822	Global Invest Umbrella Fund, Sicav, Luxembourg .	18823
Alpinax Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	18832	(Les) Haussmanniens S.C.I., Hesperange . . . . .	18819
Alpinor Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	18822	High-Tech Holding S.A., Luxembourg . . . . .	18844
Arcalia International, Sicav, Luxembourg . . . . .	18841	Human Capital Group S.A., Luxembourg . . . . .	18855
Arthena S.A.H., Luxembourg . . . . .	18818	Incom Europe, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	18834
Baikal S.A.H., Luxembourg . . . . .	18843	Indushold S.A.H., Luxembourg . . . . .	18859
Bâloise Fund Invest (Lux), Sicav, Luxembourg . . . . .	18850	Industries Réunies de Luxembourg S.A., Luxem- bourg . . . . .	18845
Bâloise Fund Invest (Lux), Sicav, Luxembourg . . . . .	18852	Inselheim S.A., Luxembourg . . . . .	18847
Bario Participations S.A., Luxembourg . . . . .	18860	Intar S.A.H., Luxembourg . . . . .	18861
BCA S.A.H., Luxembourg . . . . .	18847	Interchem International S.A., Luxembourg . . . . .	18848
Bio & Bio Licensing S.A., Luxembourg . . . . .	18840	Irina Investments Holding S.A., Luxembourg . . . . .	18858
Bio-Tech International S.A.H., Luxembourg . . . . .	18848	IV Umbrella Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	18822
Blue-Erp.com, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	18838	IV Umbrella Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	18822
Borely Development S.A., Luxembourg . . . . .	18861	IXIS Loomis Sayles Senior Loan . . . . .	18823
C.O.H. S.A., Luxembourg . . . . .	18841	Kamara Holding S.A., Luxembourg . . . . .	18845
C2M Implants S.A., Luxembourg . . . . .	18843	Kapitalfonds L.K. . . . .	18839
Capital Multi Strategies, Sicav, Luxembourg . . . . .	18841	Kempinsky, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	18824
Caruso Finance S.A.H., Luxembourg . . . . .	18864	Kenora S.A., Luxembourg . . . . .	18853
Cerbère S.A.H., Luxembourg . . . . .	18857	Kippin S.A., Luxembourg . . . . .	18845
Charon Holding S.A., Luxembourg . . . . .	18853	Kunst & Dekoration S.A., Luxembourg . . . . .	18838
CLT-UFA Holding S.A., Luxembourg . . . . .	18837	Kuranda S.A. . . . .	18840
CLT-UFA S.A., Luxembourg . . . . .	18834	Liegus Holding S.A., Luxembourg . . . . .	18859
COFIMETAL S.A.H. (Compagnie Financière de la Métallurgie), Luxembourg . . . . .	18849	Linalux S.A.H., Luxembourg . . . . .	18851
Compartin S.A., Luxembourg . . . . .	18854	Lishold Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxem- bourg . . . . .	18853
Cosmos Lux International, Sicav, Luxembourg . . . . .	18848	Lutèce Development S.A., Luxembourg . . . . .	18863
DG Lux Multimanager I Sicav, Luxemburg- Strassen . . . . .	18842	Lys S.A.H., Luxembourg . . . . .	18861
Distrikit S.A., Luxembourg . . . . .	18843	Marksmen International Fund, Sicav, Luxembourg	18843
Dodomar Immo S.A.H., Luxembourg . . . . .	18862	Matame S.A.H., Strassen . . . . .	18854
Dyamatosa S.A., Luxembourg . . . . .	18857	MC Premium, Sicav, Luxembourg . . . . .	18851
Euremint S.C.A., Luxembourg . . . . .	18851	Méditare S.A., Luxembourg . . . . .	18858
Euripides S.A., Luxembourg . . . . .	18864	Merlo S.A., Luxembourg . . . . .	18840
Europe Design S.A., Luxembourg . . . . .	18842	Minusines S.A., Luxembourg . . . . .	18862
Evagoras S.A., Luxembourg . . . . .	18844	Morgan Stanley Sicav, Luxembourg . . . . .	18856

Munich Invest, Sicav, Luxembourg .....	18821	Sofidel S.A.H., Luxembourg .....	18855
Munich Invest, Sicav, Luxembourg .....	18821	Starmaker S.A., Luxembourg .....	18821
N.O.P. International S.A., Luxembourg .....	18863	Stonehenge Participations S.A.H., Luxembourg ..	18857
Novo S.A.H., Luxembourg .....	18862	Strategic Fund, Sicav, Luxembourg .....	18854
Omnium Textile S.A., Luxembourg .....	18861	Strenuse, S.à r.l., Luxembourg .....	18832
Orolux S.A.H., Luxembourg .....	18850	Sudstern S.A., Luxembourg .....	18820
Paul Wurth S.A., Luxembourg .....	18853	Sudstern S.A., Luxembourg .....	18820
Pharma/wHealth .....	18823	Sudstern S.A., Luxembourg .....	18820
Pioneer Funds .....	18824	Tywyn S.A., Luxembourg .....	18845
Prado Investissement S.A., Luxembourg .....	18863	Ultriva Holding S.A., Luxembourg .....	18852
Praetor Global Fund, Sicav, Luxembourg .....	18846	Valindus S.A.H. Luxembourg .....	18848
Prefood S.A., Luxembourg .....	18851	Varenes Investissement S.A., Luxembourg .....	18860
RTL Group S.A., Luxembourg .....	18837	Venezia Investissements S.A., Luxembourg .....	18860
RTL Nederland S.A., Luxembourg .....	18834	Venitus S.A., Luxembourg .....	18847
Santander Asset Management Luxembourg S.A., Luxembourg .....	18839	Viking Management Group S.A.H., Luxembourg .	18844
Sichel S.A., Luxembourg .....	18840	Wines & Beverage Soparfi S.A., Luxembourg ....	18858
Société de Conseil en Matière Ferroviaire SO- COMAF S.A., Luxembourg .....	18857	World Invest, Sicav, Luxembourg .....	18846

**AGIV HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 18.669.

Avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2004, la société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social à 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, Administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme  
MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire  
C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04059. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006629.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

**ARTHENA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 27.694.

Avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2004, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, Administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Gérard Birchen, Administrateur;
- MONTEREY SERVICES S.A. Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme  
MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire  
C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04082. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006625.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

**LES HAUSSMANNIENS, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-5880 Hesperange, 141, Ceinture Um Schlass.

R. C. Luxembourg E 487.

L'an deux mille quatre, le 20 décembre.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société LES HAUSSMANNIENS, Société Civile, établie et ayant son siège social à L-5880 Hesperange, 141, Ceinture Um Schlass, constituée le 18 octobre 2004 et dont les statuts ont été enregistrés le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06124 et déposés au registre de commerce et des sociétés, le 25 octobre 2004.

L'assemblée générale extraordinaire, à laquelle assistent tous les associés, a pris à l'unanimité et sur ordre du jour conforme les résolutions suivantes:

*Première résolution*

1. Monsieur Alain Hoffstetter, demeurant à F-34000 Montpellier, cède et transporte par les présentes, l'usufruit, sous la garantie de fait et de droit, à Monsieur Ferdinand Hoffstetter, demeurant à L-5880 Hesperange, ici personnellement présent et ce acceptant:

d'une (1) part sociale d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) de la société civile LES HAUSSMANNIENS, prédésignée.

2. Monsieur Marc Hoffstetter, demeurant à L-5880 Hesperange, cède et transporte par les présentes, l'usufruit, sous la garantie de fait et de droit, à Madame Marie-José Petesch, épouse de Monsieur Ferdinand Hoffstetter, demeurant à L-5880 Hesperange, ici personnellement présente et ce acceptant:

d'une (1) part sociale d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) de la société civile LES HAUSSMANNIENS, prédésignée.

Il est décidé unanimement que les deux cessions d'usufruit de parts sociales ci-avant documentées prennent effet entre parties le 12 décembre 2004.

Ensuite les associés ont déclaré n'avoir entre leurs mains ni opposition, ni empêchement susceptibles d'arrêter ces cessions intervenues, en conséquence les accepter au nom de la société.

*Deuxième résolution*

Afin de tenir compte des prédites cessions d'usufruit de parts sociales, les articles 6 et 7 des statuts sont remplacés comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de deux mille cinq cent euros (EUR 2.500,-), divisé en cent (100) parts de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune:

	P.P.	US.	N.P.
1. Monsieur Ferdinand Hoffstetter, prénommé			
- quarante-neuf parts sociales en pleine propriété . . . . .	49		
- une part sociale en usufruit. . . . .		1	
2. Madame Marie-José Petesch, prénommée			
- quarante-neuf parts sociales en pleine propriété . . . . .	49		
- une part sociale en usufruit. . . . .		1	
3. Monsieur Alain Hoffstetter, prénommé			
- une part sociale en nue-propiété . . . . .			1
4. Monsieur Marc Hoffstetter, prénommé			
- une part sociale en nue-propiété. . . . .			1
Total: cent parts sociales . . . . .	98	2	2

Le capital ci-dessus a été libéré par des versements en espèces et le montant de 2.500,- EUR se trouve à la libre disposition de la société.»

«**Art. 7.** Chaque part entière et chaque part en nue-propiété donne droit dans la propriété de l'actif social à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes.

Chaque part entière et chaque part en usufruit donne droit dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes.»

*Troisième résolution*

A l'article 15 des statuts le deuxième alinéa est complété par la phrase suivante:

«En cas de division de la propriété des parts sociales entre usufruitier et nu-propiétaire, le droit de vote appartient à l'usufruitier.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée générale extraordinaire est clôturée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présents.

Signé: F. Hoffstetter, M.-J. Petesch, A. Hoffstetter, M. Hoffstetter.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04601. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005506.2//60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

**SUDSTERN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 60.184.

Le bilan au 28 février 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(006246.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

---

**SUDSTERN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 60.184.

Le bilan au 28 février 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(006248.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

---

**SUDSTERN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 60.184.

Le bilan au 29 février 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04441, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(006249.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

---

**SUDSTERN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 60.184.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 11 janvier 2005*

*Résolutions*

L'assemblée ratifie la cooptation de M. Lorenzo Patrassi décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 22 avril 2004.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004/2005 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Cristiano Mantero, employé, demeurant à Como (Italie), président;  
Lorenzo Patrassi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

WOOD APPLETON OLIVER AUDIT, S.à r.l., 9B, bld du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04434. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006185.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

---

**STARMAKER S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 38.386.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 8 décembre 2004*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 8 décembre 2004 que Monsieur Herman Moors, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 8 décembre 2004, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Michele Canepa, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Madame Anja Paulissen, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Michele Canepa, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06167. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003156.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2005.

**MUNICH INVEST, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-2450 Luxembourg, 10-12, boulevard Roosevelt.

H. R. Luxemburg B 80.087.

Die Bilanz vom 31. Dezember 2004, einregistriert in Luxemburg, am 15. April 2005, réf. LSO-BD03186, wurde am 19. April 2005 beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg zur Einsicht hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 19. April 2005.

Unterschrift.

(031426.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

**MUNICH INVEST, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-2450 Luxembourg, 10-12, boulevard Roosevelt.

H. R. Luxemburg B 80.087.

*Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der jährlichen Generalversammlung vom 14. März 2005*

Die gegenwärtige Zusammensetzung des Verwaltungsrates der Gesellschaft wurde bestätigt.

Somit setzt sich der Verwaltungsrat aus folgenden Mitgliedern zusammen:

- Dr. Yorck Otto, Vorsitzender,
- Markus Gierke, Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied,
- Bernd Schlichter, Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied,
- Udo Stadler, Prokurist,
- Burkhard Wagner, Vorstand.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden mit Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung des Jahres 2006.

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Réviseurs d'Entreprises wurde als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft bis zum Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung des Jahres 2006 bestellt.

Luxembourg, den 14. April 2005.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03188. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031445.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

**ALPINOR HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 100.384.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2004 que le siège social et les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse 60, Grand-rue, Niveau 2, LU-1660 Luxembourg à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2004.

*Pour ALPINOR HOLDING, S.à r.l.*

TVL MANAGEMENT S.A.

Gérant unique

R. Turner

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05201. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006609.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

**ALLIANZ GLOBAL INVESTORS IndexPLUS, Fonds Commun de Placement.**

Das Verwaltungsreglement des ALLIANZ GLOBAL INVESTORS IndexPLUS einregistriert in Luxemburg, am 14. April 2005, réf. LSO-BD02815, wurde am 15. April 2005 beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 15. April 2005.

ALLIANZ GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

(030872.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2005.

**IV UMBRELLA FUND, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-2450 Luxembourg, 10-12, boulevard Roosevelt.  
H. R. Luxemburg B 71.816.

Die Bilanz vom 31. Dezember 2004, einregistriert in Luxemburg, am 15. April 2005, réf. LSO-BD03182, wurde am 19. April 2005 beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg zur Einsicht hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 19. April 2005.

Unterschriften.

(031433.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

**IV UMBRELLA FUND, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-2450 Luxembourg, 10-12, boulevard Roosevelt.  
H. R. Luxemburg B 71.816.

*Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der jährlichen Generalversammlung vom 11. März 2005*

Bestätigung folgender Verwaltungsratsmitglieder, deren Mandate mit Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung des Jahres 2006 enden:

- Dr. Dieter Jochum, Geschäftsführer,
- Alain Feis, Geschäftsführer,
- Markus Gierke, Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied,
- Udo Stadler, Prokurist.

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Réviseurs d'Entreprises, wurde als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft bis zum Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung des Jahres 2006 bestellt.

Luxemburg, den 11. März 2005.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03184. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031440.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

**GLOBAL INVEST UMBRELLA FUND, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-2450 Luxemburg, 10-12, boulevard Roosevelt.  
H. R. Luxemburg B 74.520.

Die Bilanz vom 31. Dezember 2004, einregistriert in Luxemburg, am 15. April 2005, réf. LSO-BD01390, wurde am 19. April 2005 beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg zur Einsicht hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 19. April 2005.

Unterschriften.

(031413.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

**GLOBAL INVEST UMBRELLA FUND, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-2450 Luxemburg, 10-12, boulevard Roosevelt.  
H. R. Luxemburg B 74.520.

*Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der jährlichen Generalversammlung vom 14. März 2005*

Die Generalversammlung beschließt, den Rücktritt von Herrn Graf Beissel von Gymnich als Vorsitzender des Verwaltungsrates mit Wirkung zum 10. März 2004 sowie die Kooptation von Herrn Heinz-Peter Zöller mit Wirkung zum 27. August 2004 anzunehmen. Desweiteren beschließt die Generalversammlung, Herrn Heinz-Peter Zöller als neuer Vorsitzender des Verwaltungsrates zu ernennen.

Der Verwaltungsrat setzt sich somit aus folgenden Mitgliedern zusammen:

- Heinz-Peter Zöller, Geschäftsführer,
- Markus Gierke, Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied,
- Wolfgang Rothe, Geschäftsführer der Graff Beissel,
- Bernd Schlichter, Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied,
- Udo Stadler, Prokurist.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden mit Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung des Jahres 2006.

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Réviseurs d'Entreprises, wurde als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft bis zum Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung des Jahres 2006 bestellt.

Luxemburg, den 14. März 2005.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

Unterschrift

*Ein Bevollmächtigter*

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03192. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(031448.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

**PHARMA/wHEALTH, Fonds Commun de Placement.**

Le règlement de gestion du fonds commun de placement PHARMA/wHEALTH, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD04677, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PHARMA/wHEALTH MANAGEMENT COMPANY S.A.

Signature

(032249.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2005.

**IXIS LOOMIS SAYLES SENIOR LOAN, Fonds Commun de Placement.**

Le règlement de gestion modifié prenant effet le 29 avril 2005 concernant le fonds commun de placement IXIS LOOMIS SAYLES SENIOR LOAN, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2005, réf. LSO-BD05054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2005.

The amended management regulations effective as of 29th April 2005 with respect to the fund IXIS LOOMIS SAYLES SENIOR LOAN, registered in Luxembourg on 25th April 2005, under the ref. LSO-BD05054, has been filed with the Luxembourg trade and companies register on 26th April 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IXIS OVERSEAS FUND MANAGEMENT S.A.

Signature

*Un mandataire*

(033644.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2005.

**PIONEER FUNDS, Fonds Commun de Placement.**

Le règlement de gestion modifié prenant effet le 29 avril 2005 concernant le fonds commun de placement PIONEER FUNDS, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2005, réf. LSO-BD05057, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2005.

The amended management regulations effective as of 29th April 2005 with respect to the fund PIONEER FUNDS, registered in Luxembourg on 25th April 2005, under the ref. LSO-BD05057, has been filed with the Luxembourg trade and companies register on 26th April 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PIONEER ASSET MANAGEMENT S.A.

Signature

*Un mandataire*

(033641.3/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2005.

**KEMPINSKY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 105.417.

**STATUTES**

In the year two thousand and four, on the twenty-third of December.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, civil law notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the quotaholders of the limited liability company established in Portugal/Madeira under the denomination of KEMPINSKY-CONSULTADORIA E SERVICOS LDA, NIPC 511127820, and having its registered office in Portugal/Madeira, incorporated under the laws of Portugal by Memorandum and the Articles of Association dated November 3, 1999, registered at the Register of Commerce of Funchal under number 4577/991112.

The meeting begins at ten fifteen a.m., Mr Alexis de Bernardi, licensed in economic sciences, with professional address at L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Régis Donati, chartered accountant, with same professional address.

The meeting elects as scrutineer Mr Federico Innocenti, private employee, with same professional address.

The Chairman then states that:

I. The sole and unique quotaholder of the Company, holder of all of the outstanding quotas in the Company's capital, represented by one single (1) quota with a par value of 5,000.- EUR (five thousand Euros), and by one single (1) quota of 10,535,720.74 EUR (ten million five hundred thirty five thousand seven hundred twenty Euros and seventy four cents), both quotas equalling together the total Company's issued capital of 10,540,720.74 EUR (ten million five hundred forty thousand seven hundred twenty Euros and seventy-four cents), is duly represented at this meeting by the three above-mentioned persons, who are also the members of its Board of Directors, which meeting is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the persons present or represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Acceptance of the resignation of the present directors of the Company and the consent to the full and complete discharge for their mandate.

2. Transfer of the Company, including the transfer of its registered office and place of effective management from Portugal to Luxembourg, into the Municipality of Luxembourg, and consequently the change of the nationality of the Company, at the present time of Portuguese nationality, to a company of Luxembourg nationality.

3. Approval of the closing financial statement as of November 5, 2004, together with asset and liability statement updated at the 6th of December 2004, forming together the balance sheet and opening patrimonial statement of the Company henceforth of Luxembourg nationality, all the assets and all the liabilities of the Company previously of Portuguese nationality, remaining, without limitation, in their entirety in the ownership of the Luxembourg company which will continue to own all the assets and will continue to assume all the liabilities and commitments of the Company previously of Portuguese nationality.

4. Reduction of capital in order to bring it from 10,540,720.74 EUR to 10,540,700.- EUR.

5. Settlement of the par value of the quotas issued and to be issued by the Company in the share capital at twenty-five Euros (25.- EUR) each and exchange of any outstanding quotas for new quotas in a ratio of one (1) new quota for each fraction of par value of twenty-five Euros (25.- EUR) of the old quotas; cancellation of any old quotas.

6. Change of the name of the Company.

7. Total restating of the Articles of Association of the Company for the purpose of its transfer and continuation in the Grand Duchy of Luxembourg under the name of KEMPINSKY S.à r.l. and under the form of a «société à responsabilité limitée».

8. Confirmation of the establishment of the registered office at L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

9. Appointment of the new Managers and settlement of the term of their mandate.

10. Miscellaneous.

The Chairman states that by resolutions taken by the sole and unique shareholder of the Company on the 6th of December 2004 in Madeira, it has been decided to transfer the Company's registered office and place of effective management to the Grand Duchy of Luxembourg.

Such resolutions have been duly executed by a public deed drawn up, signed and sealed, by notary Mr Ernesto Clemente Dos Santos, at the Notary Office of the Companies' Formalities Center of Funchal (Madeira) on the 17th of December 2004.

The Chairman states that the meeting may hence validly deliberate upon the aforementioned agenda and take any corresponding resolutions.

The Chairman finally explains:

(i) the reason why it is advisable to transfer the Company, including its registered office, from Portugal to Luxembourg, clarifying that this transaction is going to subject the Company to the Luxembourg Law;

(ii) that such transaction implies the transfer of the Company's registered office together with its place of effective management, which is considered the place where key management and commercial decisions necessary for the conduct of the Company business are in substance taken;

(iii) that, since the Company acquires the Luxembourg nationality, it is necessary to amend the provisions contained in its Articles of Association in order to comply with the Luxembourg Law;

(iv) that, from a civil point of view, the transfer of the Company, as above described, involves exclusively an amendment of the form of the Company and such amendment only implies the restating of the Articles of Associations in order to allow the Company to carry on its activity under the Luxembourg Law. Consequently the Company is not subject to any form of dissolution or liquidation;

(v) that the Portuguese Law and the Luxembourg Law recognize the continuity concept of existence of the transferred Company;

(vi) that, from an accounting point of view, in accordance with the continuity concept, all the assets and all the liabilities belonging to the Company, remain entirely in the ownership of the Luxembourg Company which continues to own all the assets and continues to assume all the liabilities and commitments of the Company previously of Portuguese nationality;

(vii) that consequently the Company's financial statement up-dated at the 5th November 2004 and asset and liability statement up-dated at the 6th December 2004 are the opening financial statement and asset and liability statement in Luxembourg;

(viii) that, also from a fiscal point of view, the transfer of the Company does not imply the liquidation of the Company and the incorporation of a new company.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolutions by vote of the sole and unique shareholder:

*First resolution*

The General Meeting accepts the resignation of the present Directors of the Company and, by special vote, gives them discharge for the execution of their mandates until this day.

*Second resolution*

The General Meeting decides the transfer of the registered office of the Company to the Grand Duchy of Luxembourg and the change of the nationality of the Company, at the present time of Portuguese nationality, to a company of Luxembourg nationality. The General Meeting acknowledges that such transfer of registered office, together with the transfer of its effective place of management to the Grand Duchy of Luxembourg, is being implemented without any form of dissolution or liquidation of the Company, it being acknowledged that Luxembourg Law as well as Portuguese Law are recognizing under civil law as well as under fiscal law the concept of continuity in existence of a commercial company in case of migration to another country.

*Third resolution*

The General Meeting approves the financial statement as of November 5, 2004, together with the asset and liability statement updated at the 6th of December 2004, forming together the opening patrimonial statement of the Company henceforth of Luxembourg nationality, specifying all the patrimonial values of the Company, and states that all the assets and all the liabilities of the Company previously of Portuguese nationality, without limitation, including any assets and liabilities previously belonging to the Company, remain in their entirety in the ownership of the Luxembourg Company which continues to own all the assets and continues to assume all the liabilities and commitments of the Company previously of Portuguese nationality.

Said financial statements, after signature *ne varietur* by the parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

*Fourth resolution*

The General Meeting resolves to decrease the Company's capital by 20.74 EUR (twenty Euros and seventy four cents) to bring it from 10,540,720.74 EUR (ten million five hundred forty thousand seven hundred twenty Euros and seventy-four cents) to the amount of 10,540,700.- EUR (ten million five hundred forty thousand seven hundred Euros). The General Meeting resolves that same capital decrease shall take place, as hereby decided, by cutting the quotaholders rights and face value pertaining to the outstanding quota of 10,535,720.74 EUR (ten million five hundred thirty five thousand seven hundred twenty Euros and seventy four cents), in order to bring the face value of that quota, as well as any rights thereto attached, from 10,535,720.74 EUR (ten million five hundred thirty five thousand seven hundred twenty Euros and seventy four cents) to 10,535,700.- EUR (ten million five hundred thirty-five thousand and seven hundred Euros),

any rights pertaining to the second outstanding quota of a face value of 5,000.- EUR (five thousand Euros) remaining unaffected.

*Fifth resolution*

The General Meeting resolves that the capital of the Company, henceforth of a value of 10,540,700.- EUR (ten million five hundred forty thousand and seven hundred Euros) shall from now onwards be represented by 421,628 (four hundred twenty one thousand six hundred twenty eight) quotas of an even par value of 25.- EUR (twenty five Euros), as are hereby issued.

The General Meeting resolves to exchange the now (2) two existing quotas, in order that they be from now onwards represented by the herebefore issued quotas, and that the now outstanding quota of a face value 10,535,700.- EUR, be hereby exchanged for 421.428 (four hundred twenty one thousand four hundred twenty eight) new quotas, and the quota of a face value of 5,000.- EUR be hereby exchanged for 200 (two hundred) new quotas.

By implementation of the herebefore exchange of quotas, the General Meeting resolves to cancel the two old quotas of respectively 10,535,700.- EUR and 5,000.- EUR.

*Sixth resolution*

The General Meeting resolves that the name of the Company shall be changed with immediate effect into KEMPINSKY S.à r.l.

*Seventh resolution*

The General Meeting resolves to adopt for the Company the form of a limited liability company («société à responsabilité limitée»), as provided for under the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, under the name of KEMPINSKY S.à r.l. and to adopt new Articles of Association of the Company, which after total restating, in order to conform them to the Luxembourg law, will henceforth have the following wording:

ARTICLES OF ASSOCIATION

**Chapter I. - Object, Name, Term of duration**

**Art. 1.** There exists a limited liability company to be governed by the laws as from time to time in force, among others the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and as same laws may be completed afterwards, as well as by the present articles of association.

**Art. 2.** The Company takes the name of KEMPINSKY S.à r.l.

**Art. 3.** The purpose of the Company is to build, to purchase, to renew, to restore, to upgrade, to sell, to rent out and to administrate civil, commercial and industrial properties and estates, including hotels, as well as to execute for the company itself or for third parties, among others, public, private, housing, urban, school and firm constructions; the company may also subscribe building contracts and agreements for work and skills which object is, among others, the execution of building works in general, the renewal, the restoration, the maintenance of any kind of estate and property; the purchase, the sale and the administration of lands and grounds; furthermore the company may regulate the purchase, the economic use, the transfer and the trade concession of trademarks, patents and intellectual properties in general on the national territory and abroad as well as the undertaking of representative and agency mandates related to the Company material and immaterial assets.

Moreover the purpose of the Company is to execute the following activities regarding the companies belonging to the Group (such as, for example, the holding company and the controlled and associated companies) and third parties: the establishment, the administration and the eventual liquidation of companies or entities; the purchase and the sale of companies and entities capital shares or other profit-sharings in order to execute an enduring investment and not to collocate such capital shares and profit-sharings to the public; the funds distribution in any form and denomination, including the movable assets and properties leasing and the release of guarantees such as, for example, securities, bills of exchange and letters of patronage, in compliance with the laws and regulations in force.

**Art. 4.** The company is formed for an unlimited duration.

**Art. 5.** The registered office of the company is affixed in Luxembourg. It may be transferred into any other place of the Grand Duchy of Luxembourg, or abroad, by resolution of the quotaholders, to be adopted by compliance to such provisions as applicable for the amendment of the articles of association.

**Chapter II. - Corporate capital, Quotas**

**Art. 6.** The capital of the Company is set at 10,540,700.- EUR (ten million five hundred forty thousand seven hundred euros), represented by 421,628 (four hundred twenty one thousand six hundred twenty eight) quotas of a nominal value of 25.- EUR (twenty-five euros) each.

All of the quotas of the Company have been subscribed and fully paid up by FINBLEU S.A., a Luxembourg limited joint stock company (société anonyme), having its registered office at L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

**Art. 7.** The quotas may be freely transferred among quotaholders. They shall not be transferred among persons alive, or for reason of decease, to the benefit of any third parties that are not quotaholders without express consent in writing of any other quotaholder, to be granted during a formal shareholders meeting when such a meeting becomes mandatory according to the present Articles of Association or according to the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended. Transfers for reasons of decease are underlying the provisions of article 189 of the law on commercial companies, as amended. In any case the remaining quotaholders have a pre-emption right. In case such pre-emption right is exercised the appraisal of the quotas so pre-empted is to be calculated in compliance with the provisions of par. 6 and 7 of article 189 of the law on commercial companies, as amended.

**Art. 8.** Decease, interdiction, bankruptcy, or personal insolvency of one of the quotaholders doesn't bring the Company to an end.

### Chapter III. - Administration

**Art. 9.** The Company is managed by one or more managers, who may be quotaholders or not, appointed and revocable at any time by the meeting of quotaholders, which shall fix their powers. Where there is more than one manager, the managers shall jointly conduct the Company.

**Art. 10.** Decisions by the quotaholders are only validly taken if adopted by quotaholders representing more than one half of the Company's capital. However, decisions of the quotaholders implying amendments to the Articles of Association or the liquidation of the Company, may be validly adopted only by a majority of quotaholders which represent at least three quarters of the Company's capital.

The quotaholders general meeting shall decide about any contract or act of disposition that involves the purchase, the sale or, in general, the transfer of properties, estates, business branches as well as giving such assets as security.

**Art. 11.** The managers are not contracting any personal obligation by the exercise of their function, in connection with commitments regularly taken by themselves on behalf of the Company; mere attorneys they are only responsible for the execution of their mandate.

In any event managers have not the power to decide about issues reserved to the quotaholders general meeting by Article 10 of the present Articles of Association as well as by the Law.

### Chapter IV. - Financial year

**Art. 12.** The social year starts on January 1st, and ends on December 31st of every year.

**Art. 13.** Every year, on December 31st, the annual accounts are closed and the manager sets up the social accounts.

**Art. 14.** The positive balance of the profit and loss account, after deduction of the general charges, social charges, amortisation and depreciations, constitutes the net profit of the Company. Every year five percent (5%) of the net profits are to be withdrawn from the net profits and affected to the legal reserve fund. Same withdrawals and affectation cease to be compulsory if the legal reserve fund has attained one tenth of the Company's capital, but shall be resumed until total recovery if, at any time and for any reason whatsoever, the legal reserve fund is broken into.

The balance is at the free disposal of the quotaholders.

### Chapter V. - Dissolution, Liquidation

**Art. 15.** In case of dissolution of the Company, the liquidation shall be effectuated by the manager or one or several liquidators, who may be quotaholders or non quotaholders. Such liquidators shall be appointed by the quotaholders, who shall fix their powers and remuneration.

### Chapter VI. - General provisions

**Art. 16.** For anything not provided for by the present Articles of Association the quotaholders are referring to the legal provisions.

#### *Transitory provisions*

- 1) The first financial year after the continuation of the Company in Luxembourg, which began on January 1, 2004 in Portugal/Madeira, shall end on the day of December 31, 2004.
- 2) The first annual General Meeting of quotaholders under Luxembourg law shall be held in 2005.

#### *Eighth resolution*

The General Meeting confirms the establishment of the registered office at L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, with immediate effect.

#### *Ninth resolution*

The General Meeting sets the number of managers at two and appoints managers:

- 1) Mr Alexis de Bernardi, licensed in economic sciences, born on February 13, 1975 in Luxembourg, with professional address in L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont,
- 2) Mr Régis Donati, chartered accountant, born on December 19, 1965 in Briey (France), with professional address in L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Furthermore the general meeting decides that the managers remain in charge until the date of approval of the third financial statement (i.e. the date of approval of the financial statement at December 31, 2006).

The general meeting resolves to provide the managers with the necessary powers to execute the transfer of the Company, including the transfer of its registered office and its place of effective management, as above decided. Managers shall have, among others, the power of attorneys in order to deposit all the necessary deeds related to the transfer of the Company in front of the Luxembourg Notary Public as well as the power to amend the said deeds in compliance with the Luxembourg Public Authorities' requests and the Luxembourg Law.

#### *Request*

The appearing parties, are among others referring to the provisions of article 3 of the Law of December 29, 1971, on the contribution of capital to civil and commercial companies, as amended. Same appearing parties are stating that the conditions of same legal provisions on the exemption from capital contribution tax (droit d'apport) for companies migrating from a member country of the European Union to Luxembourg have been fulfilled and that ad valorem rights assessed on the Company's capital have been paid at formation of the Company as well as assessed on the capital increase that took formerly place in Portugal/Madeira.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at ten thirty a.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt-trois décembre.

Par-devant Nous, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de la société établie à Portugal/Madeira sous la dénomination de KEMPINSKY-CONSULTADORA E SERVICOS LDA, NIPC 511127820 avec siège social à Portugal/Madère, constituée sous le régime légal du Portugal, en vertu du Memorandum et des statuts datés du 3 novembre 1999, inscrite au Registre de Commerce de Funchal sous le numéro 4577/991112.

La séance est ouverte à dix heures quinze sous la présidence de Monsieur Alexis de Bernardi, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Régis Donati, expert comptable, avec même adresse professionnelle.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Federico Innocenti, expert comptable, avec même adresse professionnelle.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. Le seul et unique porteur de parts de la Société, détenant l'ensemble des parts émises par la Société, représenté par une (1) seule part sociale d'une valeur nominale de 10.535.720,74 EUR et une (1) seule part sociale d'une valeur nominale de 5.000,- EUR (cinq mille euros), les deux parts totalisant en ensemble le capital intégral de la Société de 10.540.720,74 EUR, est valablement représenté à cette assemblée par les trois personnes précitées, qui sont également les membres de son Conseil d'Administration, ladite assemblée en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, toutes les personnes présentes ou représentées à l'assemblée ayant accepté de se réunir après examen de l'ordre du jour.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Acceptation de la démission des actuels directeurs de la Société et pleine et entière décharge à ces directeurs pour l'exécution de leur mandat.

2. Transfert du siège social et du siège de direction effectif de la Société du Portugal vers le Luxembourg, Commune de Luxembourg, et changement conséquent de la nationalité de la Société, actuellement de nationalité portugaise, en nationalité luxembourgeoise.

3. Approbation du bilan de clôture au 5 novembre 2004, ensemble avec le bilan des actifs et passifs mis à jour au 6 décembre 2004, formant ensemble le bilan et la situation patrimoniale d'ouverture de la Société devenue luxembourgeoise, tous les actifs et tous les passifs de la Société auparavant de nationalité portugaise, tout compris et rien excepté, restant la propriété de la société luxembourgeoise qui continue à détenir tous les actifs et à assumer tout le passif et tous les engagements de la Société auparavant de nationalité du Portugal.

4. Réduction du capital social pour le porter de 10.540.720,74 EUR à 10.540.700,- EUR.

5. Fixation de la valeur nominale des parts sociales émises et à émettre dans le capital de la Société à vingt-cinq euros (25,- EUR), avec échange de toutes parts émises contre des parts nouvelles suivant un ratio d'une (1) part nouvelle pour toute fraction de valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) des anciennes parts sociales; annulation de toutes les anciennes parts sociales.

6. Changement de la dénomination sociale de la Société.

7. Refonte totale des statuts de la Société en vue de son transfert et de sa continuation au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination de KEMPINSKY S.à r.l. et sous la forme d'une «société à responsabilité limitée».

8. Confirmation de l'établissement du siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

9. Nomination des nouveaux gérants et fixation de la durée de leur mandat.

10. Divers.

Le Président expose que par résolutions adoptées par le seul associé de la Société le 6 décembre 2004 à Madère, il a été décidé de transférer le siège social et siège de direction effectif vers le Grand-Duché de Luxembourg.

Ces résolutions ont été formalisées en bonne et due forme par un acte public dressé, signé et exécuté par le notaire Monsieur Ernesto Clemente Dos Santos, au siège du bureau notarial du Centre de Formalités des Sociétés de Funchal (Madère), le 17 décembre 2004.

Le Président expose que l'assemblée peut par conséquent valablement délibérer sur l'ordre du jour qui précède et adopter toutes résolutions correspondantes.

Le Président expose finalement:

(i) les raisons qui rendent opportun un transfert de la Société, incluant son siège social, du Portugal vers le Luxembourg, clarifiant que cette opération aura pour effet de soumettre la Société à la loi luxembourgeoise;

(ii) que cette opération implique le transfert du siège social de la Société, ensemble avec le transfert de son siège de direction effectif, qui est l'endroit dans lequel se adoptées en substance les décisions cruciales de gestion et de nature commerciale, nécessaires pour l'activité de la Société;

(iii) qu'en vertu du fait que la Société acquiert la nationalité luxembourgeoise, il est nécessaire de modifier les dispositions des statuts, en vue de les mettre en concordance avec la loi luxembourgeoise;

(iv) que d'un point de vue de la loi civile, le transfert de la Société, comme décrit ci-avant, implique exclusivement un aménagement formel de l'acte de société, et que cet aménagement implique une refonte des statuts, en vue de permettre à la Société de continuer son activité sous le régime de la loi luxembourgeoise. Par conséquent la Société ne fera l'objet d'aucune dissolution ni liquidation;

(v) la loi portugaise et la loi luxembourgeoise reconnaissent le concept de continuité dans l'existence d'une société en cas de transfert de siège;

(vi) que, d'un point de vue comptable, en concordance avec le concept de continuité, tous les actifs et tous les passifs appartenant à la Société restent une partie intégrante de son patrimoine de la Société, qui continue de posséder l'ensemble des avoirs, et de rester obligée à l'ensemble des dettes et engagements de la Société, auparavant de nationalité portugaise;

(vii) qu'en conséquence les comptes sociaux mis à jour au 5 novembre 2004, et inventaire des actifs et passifs mis à jour au 6 décembre 2004, constituent les bilan d'ouverture et inventaire des actifs et passifs de la Société à Luxembourg;

(viii) que de même, d'un point de vue fiscal, le transfert de la Société n'impliquera ni une liquidation ni une constitution d'une nouvelle société.

Après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après avoir vérifié qu'elle était régulièrement constituée, l'assemblée a pris, après délibération, par vote du seul et unique associé, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée Générale accepte la démission présentée par tous les directeurs actuels de la Société et, par vote spécial, leur confère décharge pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide le transfert du siège social de la Société vers le Grand-Duché de Luxembourg et le changement de la nationalité de la Société, actuellement de nationalité portugaise, en une société de nationalité luxembourgeoise. L'Assemblée Générale décide que ce transfert du siège social, ensemble avec le transfert du siège de direction effectif, vers le Grand-Duché de Luxembourg, est exécuté sans aucune dissolution ni liquidation de la Société, étant constaté que la loi luxembourgeoise, de même que la loi portugaise, reconnaissent sous leur droit civil de même que fiscal, le concept de continuation de l'existence d'une société commerciale en cas de transfert de siège vers un autre pays.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée Générale approuve le bilan de clôture au 5 novembre 2004, ensemble avec le bilan des actifs et passifs mis à jour au 6 décembre 2004, formant ensemble le bilan et la situation patrimoniale d'ouverture de la Société devenue luxembourgeoise, indiquant toutes les valeurs patrimoniales ainsi que toutes les rubriques du bilan de la Société, et constate que tous les actifs et tous les passifs de la Société auparavant de nationalité du Portugal, tout compris et rien excepté, restent dans leur totalité la propriété de la Société luxembourgeoise qui continue à détenir tous les actifs ainsi qu'à assumer tout le passif et tous les engagements de la Société auparavant de nationalité portugaise.

Ledit état financier, après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentaire, demeurera annexé aux présentes pour être enregistré en même temps.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale décide de réduire le capital de la Société d'un montant de 20,74 EUR (vingt euros et soixante-quatorze cents) pour le porter de 10.540.720,74 EUR (dix millions cinq cent quarante mille sept cent vingt euros et soixante quatorze cents) au montant de 10.540.700,- EUR (dix millions cinq cent quarante mille et sept cent euros). L'Assemblée Générale décide que cette même réduction de capital a lieu par réduction des droits d'associé attachés à la part sociale émise de 10.535.720,74 EUR (dix millions cinq cent trente cinq mille sept cent vingt euros et soixante quatorze cents), pour porter sa valeur nominale, ainsi que tous les droits y attachés, de 10.535.720,74 EUR (dix millions cinq cent trente cinq mille sept cent vingt euros et soixante quatorze cents) à 10.535.700,- EUR (dix millions cinq cent trente cinq mille sept cent euros), tous les droits attachés à la part sociale émise de 5.000,- EUR (cinq mille euros) restant intouchés.

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale décide que le capital de la Société, désormais d'une valeur de 10.540.700,- EUR (dix millions cinq cent quarante mille sept cent euros), sera représenté à partir de maintenant par 421.628 (quatre cent vingt et un mille six cent vingt-huit) parts sociales d'une valeur nominale identique de 25,- EUR (vingt-cinq euros chacune), parts sociales qui sont ainsi émises.

L'Assemblée Générale décide d'échanger les deux (2) parts sociales actuellement émises, de façon à ce qu'elles soient à partir de maintenant représentées par les parts sociales ci-avant émises, et de manière à ce que la part sociale actuellement émise d'une valeur nominale de 10.535.700,- EUR (dix millions cinq cent trente-cinq mille sept cent euros) soit échangée contre 421.428 (quatre cent vingt et un mille quatre cent vingt-huit) nouvelles parts sociales, et que la part sociale d'une valeur nominale de 5.000,- EUR (cinq mille euros) soit ainsi échangée contre 200 (deux cents) nouvelles parts sociales.

En vue de l'exécution des résolutions ci-avant, l'Assemblée Générale décide d'annuler les deux anciennes parts sociales aux valeurs respectives de 10.535.700,- EUR et 5.000,- EUR.

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée Générale décide de modifier le nom de la Société avec effet immédiat en KEMPINSKY S.à r.l.

### Septième résolution

L'Assemblée Générale décide d'adopter pour la Société la forme d'une «société à responsabilité limitée», comme prévue par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sous la dénomination de KEMPINSKY S.à r.l., et d'adopter de nouveaux statuts de la Société, lesquels, après refonte totale, de manière à les rendre conformes à la loi luxembourgeoise, auront désormais la teneur suivante:

## STATUTS

### Titre I<sup>er</sup>. - Objet, Raison sociale, Durée

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que celle-ci a été modifiée et complétée dans la suite, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société prend la dénomination de KEMPINSKY S.à r.l.

**Art. 3.** La Société a pour objet de construire, d'acquérir, de rénover, de restaurer, de moderniser, de céder, de louer et de gérer des propriétés et immeubles civils, commerciaux et industriels, à l'inclusion d'hôtels, en même que d'exécuter pour la Société elle-même ou de tierces parties, entre autres, des constructions de maisons, d'écoles, de buildings urbains et entrepreneuriaux, tant publics que privées; la Société pourra aussi souscrire à des contrats de construction et des conventions pour travaux et savoir-faire dont l'objet est, entre autres, l'exécution de travaux de construction en général, le rénovation, la restauration, la maintenance de toutes sortes de propriétés et immeubles; l'acquisition, la cession et la gestion de parcelles et terrains; en plus la Société pourra régler l'acquisition, l'utilisation économique, le transfert et la concession de marques commerciales, brevets et propriétés intellectuelles, en général, sur le territoire national et à l'étranger, de même que l'exercice de représentations et d'intermédiaire en relation avec la Société, des biens matériels et immatériels.

Par ailleurs, l'objet de la Société est d'exécuter les activités suivantes concernant les sociétés appartenant au Groupe (comme par exemple la société holding, et les sociétés contrôlées et associées) ou à des parties tierces: l'établissement, la gestion et l'éventuelle liquidation de sociétés ou entités; l'acquisition et la cession de sociétés et d'entités, parts capital ou autres droits participatifs aux résultats, en vue d'exécuter un investissement durable, sans toutefois offrir de telles parts et droits participatifs aux résultats au public; les distributions de fonds sous toutes formes et dénominations, inclusivement les propriétés mobilières et leasings de propriétés, et l'émission de garanties comme par exemple sûretés, lettres de change et lettres de patronage, en conformité avec les lois et règlements en place.

**Art. 4.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision des associés prise suivant les conditions requises pour la modification des statuts.

### Titre II. - Capital social, Parts sociales

**Art. 6.** Le capital social est fixé à 10.540.700,- EUR (dix millions cinq cent quarante mille sept sept cents euros), représenté par 421.628 (quatre cent vingt et un mille six cent vingt-huit) parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune.

L'ensemble des parts sociales de la Société ont été souscrites et intégralement libérées par la société anonyme de droit luxembourgeois FINBLEU, avec siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés exprimé par écrit, accord qui doit être exprimé en assemblée générale toutes les fois qu'une telle assemblée générale devient obligatoire en vertu des présents statuts ou en vertu de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, comme celle-ci a été modifiée. Les cessions pour cause de mort se font conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

### Titre III.- Administration

**Art. 9.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs. Au cas où plus d'un gérant se trouve nommé, les gérants gèrent conjointement la Société.

**Art. 10.** Les décisions des associés ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions des associés ayant pour objet une modification des statuts ou la liquidation de la Société ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social. L'assemblée des associés doit décider de tout contrat ou acte de disposition qui comporte l'acquisition, la cession ou, en général, le transfert de propriétés, immeubles, branches d'entreprises, de même que l'engagement de telles valeurs comme sûretés.

**Art. 11.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de

l'exécution de leur mandat. Dans tous les cas les gérants n'ont pas le pouvoir de décider sur des points réserves à l'assemblée générale des associés par l'Article 10 des présents statuts, ou par la loi.

#### **Titre IV. - Année sociale**

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 13.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes annuels sont arrêtés et le gérant dresse les comptes sociaux.

**Art. 14.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société. Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront prélevés sur les bénéfices nets et affectés à la réserve légale. Ces prélèvements et affectations cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde est à la libre disposition des associés.

#### **Titre V. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 15.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le gérant ou par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non. Ces liquidateurs seront nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

#### **Titre VI. - Dispositions générales**

**Art. 16.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

##### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social après la continuation de la Société à Luxembourg, qui a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2004 au Portugal, se terminera le 31 décembre 2004.

2) La première Assemblée Générale annuelle des associés sous le régime légal luxembourgeois se tiendra en 2005.

##### *Huitième résolution*

L'Assemblée Générale confirme l'établissement du siège social de la Société à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, avec effet immédiat.

##### *Neuvième résolution*

L'Assemblée Générale fixe le nombre des gérants à deux et appelle aux fonctions de gérants:

1) M. Alexis de Bernardi, licencié en sciences économiques, né le 13 février 1975 à Luxembourg, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont,

2) M. Régis Donati, expert comptable, né le 19 décembre 1965 à Briey (France), avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Par ailleurs l'assemblée générale décide que le mandat des gérants s'étend jusqu'à la date d'approbation du troisième bilan (i.e. la date d'approbation du bilan au 31 décembre 2006).

L'assemblée générale décide de conférer aux gérants les pouvoirs nécessaires d'exécuter le transfert de la société, incluant le transfert de son siège social et siège de direction effectif, comme décidé ci-avant. Les gérants ont, entre autres, les pouvoirs en vue de déposer tous actes nécessaires en relation avec le transfert de la Société devant le notaire public et le pouvoir de modifier les dits actes en conformité avec les requêtes des autorités luxembourgeoises et la loi luxembourgeoise.

##### *Requête*

Les comparants se réfèrent notamment aux dispositions de l'article 3 de la loi du 29 décembre 1971 sur les rassemblements de capitaux dans les sociétés civiles et commerciales, telle que modifiée. Les mêmes comparants déclarent que les conditions de ces mêmes dispositions sur l'exemption du droit d'apport pour une société transférant son siège social d'un pays membre de l'Union Européenne vers le Grand-Duché de Luxembourg, sont remplies et que des droits proportionnels ont été prélevés sur le capital de la Société lors de sa constitution, ainsi que sur l'encours de l'augmentation de capital qui a suivi.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures trente.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. de Bernardi, R. Donati, F. Innocenti, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2004, vol. 146S, fol. 48, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

A. Schwachtgen.

(005402.3/230/479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

**ALPINAX HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 100.374.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2004 que le siège social et les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse 60, Grand-rue, Niveau 2, LU-1660 Luxembourg à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2004.

*Pour ALPINAX HOLDING, S.à r.l.*

TVL MANAGEMENT S.A.

Gérant unique

R. Turner

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05200. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006610.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

**STRENUSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 105.418.

RECTIFICATIF

In the year two thousand and five, on the sixth of January.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, civil law notary residing in Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of the quotaholders of the limited liability company established in Luxembourg under the denomination of STRENUSE, S.à r.l. (hereinafter «the Company»), and having changed its nationality from the Portuguese one into the Luxembourg nationality, and, among other resolutions, confirmed the transfer of its registered office and place of effective management from Av. Arriaga n° 77, Edificio Marina Forum, 6th Floor, Funchal, Madeira (Portugal) to Luxembourg, and affixed its registered office and effective place of management in L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, by resolutions which have been adopted by its unique quotaholder before the undersigned notary, and formalised by public deed of same notary drawn up on the 23rd Day of December 2004.

The meeting begins at ten thirty-five a.m., Mr. Alexis De Bernardi, licensed in economic sciences, with professional address at L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr. Régis Donatti, chartered accountant, with same professional address.

The meeting elects as scrutineer Mr. Federico Innocenti, chartered accountant, with same professional address.

The Chairman then states that during the same extraordinary quotaholders meeting of the 23rd Day of December 2004, the Company STRENUSE - CONSULTADORA E SERVIÇOS (SOCIEDADE UNIPESSOAL), LDA (NIPC 511128266, incorporated by memorandum of 30 November 1999, formerly registered in Funchal (Madeira) under number 4672/991210), the same formerly appearing parties being today in front of the undersigned notary, the Company has been erroneously called STRENUSE - CONSULTADORA E SERVIÇOS, LDA, instead of its only and complete former name under Portuguese Law STRENUSE - CONSULTADORA E SERVIÇOS (SOCIEDADE UNIPESSOAL), LDA.

The Chairman further explains that for purposes of accuracy and information of any administration and any third parties, this should be acknowledged in a public deed, to be registered and published by those legal means as applicable.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following unique resolution by vote of the sole and unique quotaholder:

*Sole resolution*

The meeting acknowledges that the Company, having transferred its registered office to Luxembourg by a deed drawn up before the undersigned notary on the 23rd Day of December 2004, initially and by the time it was registered in Funchal (Madeira) called STRENUSE - CONSULTADORA E SERVIÇOS (SOCIEDADE UNIPESSOAL), LDA, and not as incompletely stated in the same deed drawn up on the 23rd Day of December 2004 STRENUSE - CONSULTADORA E SERVIÇOS, LDA under abridged form.

The meeting resolves that all decisions taken and resolutions validly passed shall be deemed to have been passed, as they have been passed, as a matter of fact and of law, on behalf of STRENUSE - CONSULTADORA E SERVIÇOS (SOCIEDADE UNIPESSOAL), LDA.

The meeting further acknowledges that according to the resolutions passed on the 23rd Day of December 2004, the Company is currently in the process of being duly registered at the Registry of Companies in Luxembourg under its new name STRENUSE, S.à r.l.

Nothing else being on the agenda and nobody else wishing to address the meeting, the meeting was closed at eleven a.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

### Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le six janvier.

Par-devant Nous Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg STRENUSE, S.à r.l. (ci-après «la Société»), et ayant changé sa nationalité de la nationalité portugaise en nationalité luxembourgeoise, et ayant, parmi d'autres résolutions, confirmé le transfert de son siège social et du lieu de son siège d'administration effectif de Av. Arriaga n° 77, Edificio Marina Forum, 6<sup>e</sup> étage, Funchal, Madère (Portugal) vers le Luxembourg, et fixé le lieu de son siège social et de son siège d'administration effectif à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, par résolutions qui ont été adoptées par l'associé unique par-devant le notaire soussigné, et formalisé par acte public du même notaire dressé le 23 décembre 2004.

La séance est ouverte à dix heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Régis Donati, expert-comptable, avec même adresse professionnelle.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Federico Innocenti, expert-comptable, avec même adresse professionnelle.

Monsieur le Président expose ensuite que pendant la même assemblée extraordinaire du 23 décembre 2004, la Société STRENUSE - CONSULTADORIA E SERVIÇOS (SOCIEDADE UNIPESSOAL), LDA (NIPC 511128266, constituée par mémorandum du 30 novembre 1999, préalablement enregistrée à Funchal (Madère) sous le numéro 4672/991210), les parties comparant par-devant le notaire soussigné aujourd'hui étant les mêmes, la Société a été erronément nommée STRENUSE - CONSULTADORIA E SERVIÇOS, LDA, au lieu de son unique et précédent nom sous la loi portugaise STRENUSE - CONSULTADORIA E SERVIÇOS (SOCIEDADE UNIPESSOAL), LDA.

Le président explique encore qu'à des fins d'exactitude et d'information de toutes administrations, ainsi que de toutes parties tierces, cela devrait être clarifié dans un acte public, à être enregistré, et à être publié par tels moyens que de droit.

Après approbation de cette déclaration du président, et après avoir vérifié qu'elle était régulièrement constituée, l'assemblée a adopté, après délibération, par résolution du seul et unique associé:

#### Résolution unique

L'assemblée prend acte que la Société, qui a transféré son siège vers le Luxembourg par un acte dressé par-devant le notaire instrumentant le 23 décembre 2004, s'appelait initialement et du temps où elle était enregistrée à Funchal (Madère) STRENUSE - CONSULTADORIA E SERVIÇOS (SOCIEDADE UNIPESSOAL), LDA, et non pas comme indiqué de façon incomplète dans le même acte du 23 décembre 2004 STRENUSE - CONSULTADORIA E SERVIÇOS, LDA tout court.

L'assemblée décide que toutes les décisions prises et résolutions valablement votées doivent être considérées comme adoptées, comme elles ont été effectivement passées, en fait et en droit, pour compte de STRENUSE - CONSULTADORIA E SERVIÇOS (SOCIEDADE UNIPESSOAL), LDA.

L'assemblée prend par ailleurs acte qu'en vertu des résolutions adoptées le 23 décembre 2004, la Société est actuellement en cours d'être valablement inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous sa nouvelle dénomination STRENUSE, S.à r.l.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: A. De Bernardi, R. Donati, F. Innocenti, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 146S, fol. 73, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2005.

A. Schwachtgen.

(005400.2/230/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

**ALFAMEO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 100.385.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2004 que le siège social et les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse 60, Grand-rue, Niveau 2, LU-1660 Luxembourg à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2004.

*Pour ALFAMEO HOLDING, S.à r.l.*

TVL MANAGEMENT S.A.

*Gérant unique*

R. Turner

*Administrateur-Délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05199. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006611.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

**INCOM EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4303 Esch-sur-Alzette, 10, place des Remparts.  
R. C. Luxembourg B 77.130.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(006612.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

**CLT-UFA, Société Anonyme.**

Registered Office: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 6.139.

**RTL NEDERLAND S.A., Société Anonyme.**

Registered Office: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 31.294.

**PLAN FOR A MERGER**

In the year two thousand five, on the twenty-first day of April.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Edouard de Fierlant, Company Secretary, with professional address at 45 boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg,

acting in her capacity as:

I.- a special attorney of the Board of Directors of the company CLT-UFA, a société anonyme [public limited company], established and having its registered office at 45 boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg, registered in the Luxembourg Commercial and Companies Register, section B under number 6139,

incorporated pursuant to a notarial deed of 30 May 1931, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 45 of 19 June 1931;

The Articles of Incorporation of said company have been amended for the last time by an extraordinary general meeting on 8 December 2004, in course of publication.

by virtue of the powers conferred on him under the terms of a resolution of said Board of Directors of the company, adopted at its meeting of 07 December 2004;

II.- a special attorney of the Board of Directors of the company RTL NEDERLAND S.A., a société anonyme [public limited company], established and having its registered office at 45 boulevard Pierre Frieden, L-1453 Luxembourg, registered in the Luxembourg Commercial and Companies Register, section B under number 31294,

incorporated formerly under the name of «Radio-Tele-Vorbereitungsgesellschaft», in abbreviation RTV, by a notarial deed on 28 July 1989, published in the Mémorial C number 367 of 11 December 1989;

The Articles of Incorporation of said company have been amended for the last time by a notarial deed of the undersigned notary, on 25 June 2004, published in the Mémorial C number 871 of 26 August 2004,

by virtue of the powers conferred on him under the terms of a resolution of said Board of Directors of the company, adopted at its meeting of 07 December 2004.

A certified extract of the minutes of each of those meetings, signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this deed in order to be formalised with it;

Said appearing person, acting in its aforesaid dual capacity, required the undersigned notary to record the plan for a merger more fully specified hereinafter:

*Plan for a merger*

1) Merging companies:

- CLT-UFA, established and having its registered office at 45 boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg, registered in the Luxembourg Commercial and Companies Register, section B under number 6139, as company effecting the take-over (hereinafter: «the absorbing company»);

- RTL NEDERLAND S.A., established and having its registered office at 45 boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg, registered in the Luxembourg Commercial and Companies Register, section B under number 31294, as company being taken over (hereinafter «the absorbed company»);

2) The absorbing company is the owner of all the shares representing the whole of the capital and holds all the voting rights in the absorbed company;

3) The merging companies have not issued shares conferring special rights or securities other than shares;

4) The absorbing company will take over the absorbed company under the terms of a merger in accordance with Articles 278 to 280 of the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as subsequently amended;

5) As from 1 January 2005 all the operations of the absorbed company, the company RTL NEDERLAND S.A., shall be regarded from the accounting point of view as carried out on behalf of the absorbing company, CLT-UFA;

6) No particular advantage is conferred on the members of the Boards of Directors or on the auditors of the merging companies;

7) The merger shall entail automatically, as from its entry into effect, the universal transmission, both as between the merging companies and vis-à-vis third parties, of all the assets and liabilities of the absorbed company to the absorbing company;

8) All the shareholders in the absorbing company shall be entitled, for a period of one (1) month following the publication of this plan for a merger in Mémorial C, to take cognisance of the documents mentioned in Article 267 paragraph (1) a), b) and c) of the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

They shall be entitled to obtain copies of those documents without charge on mere request.

9) One or more shareholders in the absorbing company having at least five per cent (5%) of the shares in the subscribed capital shall be entitled to require, during a period of one (1) month following the publication of this plan for a merger in Mémorial C, a general meeting of the absorbing company to be convened with a view to its ruling on the approval of the merger.

10) Without prejudice to the right of the shareholders in the absorbing company as provided for in point 9 above, the merger shall become effective following the expiry of one (1) month after publication of this merger plan in Mémorial C and will automatically and simultaneously have the effects provided for in Article 274 [except for point (b) of paragraph 1] of the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

11) The books and documents of the absorbed company shall be conserved for five years at the registered office of the absorbing company.

In accordance with Article 271 of the aforesaid Law of 10 August 1915, as amended, the notary acting in this matter declares that he has checked and attests to the existence and legality of the acts and formalities required of the merging companies and of this plan for a merger.

The undersigned notary who has personal knowledge of the English language, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in the English language, followed by a translation into French, the English version being prevailing in case of divergences between the English and the French text.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg on the date indicated at the beginning thereof.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us the notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt et un avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Edouard de Fierlant, Company Secretary, avec adresse professionnelle au 45 boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg, agissant en sa qualité:

I.- de mandataire spécial du conseil d'administration de la société CLT-UFA, une société anonyme, établie et ayant son siège social au 45 boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 6139,

constituée suivant acte notarié du 30 mai 1931, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 45 du 19 juin 1931;

Les statuts de ladite société furent modifiés pour la dernière fois, suivant l'assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 2004, en cours de publication

en vertu des pouvoirs lui conférés aux termes d'une résolution dudit conseil d'administration, prise lors de sa réunion du 07 décembre 2004;

II.- de mandataire spécial du conseil d'administration de la société RTL NEDERLAND S.A, une société anonyme, établie et ayant son siège social au 45, boulevard Pierre Frieden, L-1453 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 31294,

constituée originellement sous la dénomination de «Radio-Tele-Vorbereitungsgesellschaft», en abrégation RTV, suivant acte notarié du 28 juillet 1989, publié au Mémorial C numéro 367 du 11 décembre 1989;

Les statuts de ladite société furent modifiés pour la dernière fois, suivant acte notarié dressé par le notaire soussigné, en date du 25 juin 2004, publié au Mémorial C numéro 871 du 26 août 2004,

en vertu des pouvoirs lui conférés aux termes d'une résolution dudit conseil d'administration, prise lors de sa réunion du 07 décembre 2004.

Un extrait certifié du procès-verbal de chacune de ses réunions, signée ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, restant annexée au présent acte pour être formalisée avec lui;

Ladite personne comparante, agissant en sa double qualité prémentionnée, a requis le notaire instrumentant d'acter le projet de fusion plus amplement spécifiée ci-après:

*Projet de fusion*

1) Sociétés fusionnantes:

- CLT-UFA, établie et ayant son siège social au 45 boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 6139, en tant que société absorbante (ci-après appelée: «la société absorbante»);

- RTL NEDERLAND S.A., établie et ayant son siège social au 45 boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 31294, en tant que société absorbée (ci-après appelée «la société absorbée»);

2) La société absorbante est titulaire de la totalité des actions représentant l'intégralité du capital et détient la totalité des droits de vote de la société absorbée;

3) Les sociétés fusionnantes n'ont émis ni actions conférant des droits spéciaux, ni titres autres que des actions.

4) La société absorbante absorbera la société absorbée aux termes d'une fusion conformément aux articles 278 à 280 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la suite.

5) A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005, toutes les opérations de la société absorbée, la société RTL NEDERLAND S.A. sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la société absorbante CLT-UFA;

6) Aucun avantage particulier n'est conféré aux membres des conseils d'administration, respectivement aux commissaires aux comptes des sociétés qui fusionnent.

7) La fusion entraînera de plein droit, à partir de sa prise d'effet, la transmission universelle tant entre les sociétés fusionnantes qu'à l'égard de tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante.

8) Tous les actionnaires de la société absorbante ont le droit, durant un (1) mois suivant la publication du présent projet de fusion au Mémorial C, de prendre connaissance des documents indiqués à l'article 267 paragraphe (1) a), b) et c) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Ils auront le droit d'obtenir copie desdits documents, sans frais et sur simple demande.

9) Un ou plusieurs actionnaires de la société absorbante, disposant d'au moins cinq pour cent (5%) des actions du capital souscrit ont le droit de requérir pendant le délai d'un (1) mois suivant la publication du présent projet de fusion au Mémorial C, la convocation d'une assemblée générale de la société absorbante appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion.

10) Sans réserve du droit des actionnaires de la société absorbante prévu au point 9) ci-avant, la fusion deviendra effective après expiration du délai d'un (1) mois suivant la publication du présent projet de fusion au Mémorial C et entraînera de plein droit et simultanément les effets prévus à l'article 274 [exception faite du point b) du paragraphe (1)] de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

11) Les livres et documents de la société absorbée seront conservés pendant la durée de cinq ans au siège de la société absorbante.

Conformément à l'article 271 de la loi précitée du 10 août 1915, telle que modifiée, le notaire instrumentant déclare avoir vérifié et atteste l'existence et la légalité des actes et formalités incombant aux sociétés fusionnantes et du présent projet de fusion.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, cette dernière a signé le présent acte avec le notaire instrumentant.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant sur la demande du même comparant faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. de Fierlant, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 avril 2005, vol. 893, fol. 31, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 avril 2005.

J.-J. Wagner.

(032929.3/239/160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2005.

**RTL GROUP, Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 10.807.

**CLT-UFA HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 57.383.

---

**PROJET DE FUSION**

L'an deux mille cinq, le vingt et un avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Edouard de Fierlant, juriste, avec adresse professionnelle au 45, boulevard Pierre Frieden L-1543 Luxembourg,

agissant en sa qualité:

I.- de mandataire spécial du conseil d'administration de la société RTL GROUP, une société anonyme, établie et ayant son siège social au Luxembourg, 45 boulevard Pierre Frieden L-1543 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 10.807, constituée suivant acte notarié du 30 décembre 1972, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 52 du 27 mars 1973. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 17 avril 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1058 du 11 juillet 2002;

en vertu des pouvoirs lui conférés aux termes d'une résolution dudit conseil d'administration, prise lors de sa réunion du 9 mars 2005.

II.- de mandataire spécial du conseil d'administration de la société CLT-UFA HOLDING, une société anonyme, établie et ayant son siège social au Luxembourg, 45 boulevard Pierre Frieden L-1543 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 57.383, constituée suivant acte notarié du 7 janvier 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 30 du 25 janvier 1997. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois, suivant acte notarié en date du 26 novembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 538 du 6 avril 2002;

en vertu des pouvoirs lui conférés aux termes d'une résolution dudit conseil d'administration, prise lors de sa réunion du 9 mars 2005.

Un extrait certifié du procès-verbal de chacune de ces réunions, signée ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, restant annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Ladite personne comparante, agissant en sa double qualité prémentionnée, a requis le notaire instrumentant d'acter le projet de fusion plus amplement spécifiée ci-après:

1) Sociétés fusionnantes:

- RTL GROUP, société anonyme établie et ayant son siège social au 45 boulevard Pierre Frieden L-1543 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 10.807, en tant que société absorbante (ci-après appelée: «la société absorbante»);

- CLT-UFA HOLDING, société anonyme établie et ayant son siège social au 45 boulevard Pierre Frieden L-1543 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 57.383, en tant que société absorbée (ci-après appelée «la société absorbée»).

2) La société absorbante est titulaire de la totalité des actions représentant l'intégralité du capital et détient la totalité des droits de vote de la société absorbée.

3) Les sociétés fusionnantes n'ont émis ni actions conférant des droits spéciaux, ni titres autres que des actions.

4) La société absorbante absorbera la société absorbée aux termes d'une fusion conformément aux articles 278 à 280 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la suite.

5) A partir du 31 janvier 2005 toutes les opérations de la société absorbée, la société CLT-UFA HOLDING sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la société absorbante RTL GROUP.

6) Aucun avantage particulier n'est conféré aux membres des conseils d'administration, respectivement aux commissaires aux comptes / réviseurs des sociétés qui fusionnent.

7) La fusion entraînera de plein droit, à partir de sa prise d'effet, la transmission universelle tant entre les sociétés fusionnantes qu'à l'égard de tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante.

8) Tous les actionnaires de la société absorbante ont le droit, durant un (1) mois suivant la publication du présent projet de fusion au Mémorial C, de prendre connaissance des documents indiqués à l'article 267 paragraphe (1) a), b) et c) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Ils auront le droit d'obtenir copie desdits documents, sans frais et sur simple demande.

9) Un ou plusieurs actionnaires de la société absorbante, disposant d'au moins cinq pour cent (5%) des actions du capital souscrit ont le droit de requérir pendant le délai d'un (1) mois suivant la publication du présent projet de fusion au Mémorial C, la convocation d'une assemblée générale de la société absorbante appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion.

10) Sans réserve du droit des actionnaires de la société absorbante prévu au point 9) ci-avant, la fusion deviendra effective après expiration du délai d'un (1) mois suivant la publication du présent projet de fusion au Mémorial C et entraînera de plein droit et simultanément les effets prévus à l'article 274 [exception faite du point b) du paragraphe (1)] de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

11) Les livres et documents de la société absorbée seront conservés pendant la durée de cinq ans au siège de la société absorbante.

Conformément à l'article 271 de la loi précitée du 10 août 1915, telle que modifiée, le notaire instrumentant déclare avoir vérifié et attesté l'existence et la légalité des actes et formalités incombant aux sociétés fusionnantes et du présent projet de fusion.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. de Fierlant, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 avril 2005, vol. 893, fol. 31, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 avril 2005.

J.-J. Wagner.

(032932.3/239/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2005.

**ALBASTO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 100.402.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2004 que le siège social et les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse 60, Grand-rue, Niveau 2, LU-1660 Luxembourg à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2004.

Pour ALBASTO HOLDING, S.à r.l.

TVL MANAGEMENT S.A.

Gérant unique

R. Turner

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05198. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006613.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

**BLUE-ERP.COM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4303 Esch-sur-Alzette, 10, place des Remparts.

R. C. Luxembourg B 86.021.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(006614.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

**KUNST & DEKORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 61.411.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 17 mai 2005 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (01902/696/16)

Le Conseil d'Administration.

**SANTANDER ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 57.043.

*Notice to unit holders of SANTANDER CENTRAL HISPANO HORIZONS*

Taking note that the net assets of the Fund SANTANDER CENTRAL HISPANO HORIZONS are becoming insufficient to ensure the Fund to be operated in an economically efficient manner, the Board of Directors of the Management Company has decided unanimously and in agreement with the Custodian to liquidate the Fund. SANTANDER CENTRAL HISPANO HORIZONS will be put into liquidation on April 25, 2005. Consequently, the Management Company will act as liquidator of the Fund.

The Board of Directors informs all the unit holders of the Fund that all the subscription and redemption requests of units are suspended at this same date. SANTANDER GESTION DE ACTIVOS S.A. S.G.I.I.C. will bear all the liquidation costs relating to this liquidation procedure.

The current unit holders of the Fund are informed that their units will be automatically reimbursed by the Fund. Subject to the approval of the CSSF (Luxembourg Supervisory Authority), the date of liquidation is fixed on May 26, 2005. A Net Asset Value of liquidation will be calculated prior to the date of liquidation and will determine the automatic reimbursement amount of the remaining units of the Fund.

The Board of Directors gives all the powers to EURO-VL LUXEMBOURG S.A. to take all the necessary measures concerning the liquidation of the Fund.

SANTANDER ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

*The Board of Directors*

(02027/3451/23)

**KAPITALFONDS L.K., Fonds Commun de Placement.**
*Mitteilung an die Anteilinhaber*

Der Verwaltungsrat der LUXEMBURGER KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT S.A. (die «Verwaltungsgesellschaft»), mit Sitz in Luxemburg, 69, route d'Esch, der Verwaltungsgesellschaft des KAPITALFONDS L.K., (der «Fonds»), hat im Einverständnis mit der DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. der Depotbank, beschlossen, mit Wirkung zum 1. Juni 2005 folgende Änderungen im Verkaufsprospekt des Fonds vorzunehmen:

1. Änderung der Anlage zu dem Verkaufsprospekt betreffend den Unterfonds Kapitalfonds L.K. - Schwellenländer-Unterfonds

Im Zusammenhang mit dem Unterfonds KAPITALFONDS L.K. Schwellenländer-Unterfonds (der «Unterfonds») wird auf folgende Änderung der Verwaltungsvergütung hingewiesen:

Die Verwaltungsvergütung wird von 1,20% auf 1,50% p.a. erhöht. Der erste Satz des Abschnittes betreffend die Verwaltungsvergütung wird daher wie folgt geändert:

«Für die Verwaltung des Unterfonds fällt bis einschliesslich 31. Mai 2005 eine Gebühr («Verwaltungsgebühr») von bis zu 1,20% p.a. zuzüglich gesetzlicher Mehrwertsteuer an. Ab dem 1. Juni 2005 wird die Verwaltungsgebühr auf 1,50% p.a. zuzüglich gesetzlicher Mehrwertsteuer erhöht.»

2. Änderung der Anlage zu dem Verkaufsprospekt betreffend den Unterfonds KAPITALFONDS L.K. - Asien-Unterfonds

Im Zusammenhang mit dem Unterfonds KAPITALFONDS L.K. - ASIEN-UNTERFONDS (der «Unterfonds») wird auf folgende Änderung der Verwaltungsvergütung hingewiesen:

Die Verwaltungsvergütung wird von 1,20% auf 1,50% p.a. erhöht. Der erste Satz des Abschnittes betreffend die Verwaltungsvergütung wird daher wie folgt geändert:

«Für die Verwaltung des Unterfonds fällt bis einschliesslich 31. Mai 2005 eine Gebühr («Verwaltungsgebühr») von bis zu 1,20% p.a. zuzüglich gesetzlicher Mehrwertsteuer an. Ab dem 1. Juni 2005 wird die Verwaltungsgebühr auf 1,50% p.a. zuzüglich gesetzlicher Mehrwertsteuer erhöht.»

3. Anpassung des Verkaufsprospekts

Die o.g. Änderungen wurden in den Verkaufsprospekt mit Datum 1. September 2004 nebst Beiblatt vom 31. März 2005 mittels eines Beiblattes mit Datum 29. April 2005 eingefügt.

Die Anteilinhaber der jeweiligen Unterfonds des Fonds werden daraufhingewiesen, dass die oben genannten Änderungen am 1. Juli 2005 in Kraft treten werden.

Der neue Verkaufsprospekt des Fonds mit Datum 1. September 2004 nebst Beiblatt vom 31. März 2005 und Beiblatt vom 29. April 2005 ist am Sitz der Verwaltungsgesellschaft, der Depotbank sowie bei den Vertriebs- und Informationsstellen des Fonds erhältlich.

LUXEMBURGER KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT S.A.

*Die Verwaltungsgesellschaft*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.

*Die Depotbank*

(01949/755/38)

18840

**MERLO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 19.235.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *19 mai 2005* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2004 et affectation des résultats
3. Quitus des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes
4. Divers

I (01372/657/14)

---

**SICHEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.  
R. C. Luxembourg B 5.322.

Convocation à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse suivante, 40, Rangwée, L-2412 Luxembourg, le jeudi *19 mai 2005* à 17.00 heures.

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire.
2. Présentation, examen et approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2004; affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations.
5. Divers.

Prière de se conformer à l'article 21 des statuts.

I (01405/2059/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BIO & BIO LICENSING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 77.323.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le *18 mai 2005* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (01751/788/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**KURANDA S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 55.601.

Un des actionnaires a l'honneur de convoquer les autres actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *17 mai 2005* à 15.00 heures au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Nomination de 3 administrateurs;
2. Nomination du Commissaire aux comptes;
3. Fixer le siège social.

I (01951/631/12)

*Un actionnaire.*

---

18841

**C.O.H. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 63.611.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 17 mai 2005 à 16.30 heures au siège social de la société et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2004
- affectation du résultat
- quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- continuation ou non de l'activité de la société en conformité avec l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915
- nominations statutaires
- divers

I (01595/2046/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**ARCALIA INTERNATIONAL, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 47.380.

The Shareholders are hereby invited to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held at the registered office on May 18, 2005 at 11.00 a.m. with the following agenda:

*Agenda:*

1. Reports of the Board of Directors and of the Authorised Independent Auditor.
2. Approval of the annual accounts as at December 31, 2004 and allocation of the results.
3. Discharge to the Directors and to the Authorised Independent Auditor.
4. Statutory appointments.
5. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda. Proxies are available at the registered office of the Sicav.

In order to attend this meeting, the bearer shareholders have to deposit their shares at least on May 13, 2005 with KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

I (01596/755/19)

*The Board of Directors.*

**CAPITAL MULTI STRATEGIES, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 47.385.

La première Assemblée Générale Extraordinaire, convoquée pour le 26 avril 2005, n'ayant pas obtenu le quorum de présence requis, le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav CAPITAL MULTI STRATEGIES à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 30 mai 2005 à 10.30 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Adaptation de la Sicav aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et plus particulièrement aux dispositions de ladite loi reprenant les dispositions de la directive 2001/108/EC;
- Refonte des statuts.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Le projet de texte des statuts coordonnés est à la disposition des Actionnaires pour examen au siège social de la Sicav.

I (01804/755/22)

*Le Conseil d'Administration.*

**A.Z. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 51.963.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le *18 mai 2005* à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes et nomination de son remplaçant
5. Divers

I (01750/788/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**DG LUX MULTIMANAGER I SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.  
H. R. Luxemburg B 58.249.

Die Aktionäre der DG LUX MULTIMANAGER I SICAV werden hiermit zu einer

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der Aktionäre eingeladen, die am *17. Mai 2005* um 11.00 Uhr in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

*Tagesordnung:*

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers
2. Billigung der Bilanz zum 31. Dezember 2004 sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2004 abgelaufene Geschäftsjahr
3. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder
4. Wahl oder Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung
5. Gewinnverwendung
6. Verschiedenes

Die Punkte auf der Tagesordnung unterliegen keiner Anwesenheitsbedingung und die Beschlüsse werden durch die einfache Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst.

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre Depotbank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, dass die Aktien bis nach der Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muss der Gesellschaft fünf Arbeitstage vor der Generalversammlung vorliegen.

Entsprechende Vertretungsvollmachten können bei der Zentralverwaltungsstelle der DG LUX MULTIMANAGER I SICAV (DZ BANK INTERNATIONAL S.A.) unter der Telefonnummer 00352 / 44 903 - 4021 oder unter der Fax-Nummer 00352 / 44 903 - 4009 angefordert werden.

Luxemburg im April 2005.

I (01801/755/29)

*Der Verwaltungsrat.*

**EUROPE DESIGN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 68.517.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *17 mai 2005* à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2002, 2003 et 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01904/696/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**MARKSMEN INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 98.167.

The Board of Directors convenes the Shareholders of MARKSMEN INTERNATIONAL FUND Sicav to attend the  
**ANNUAL GENERAL MEETING**

to be held in L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal on *May 19, 2005* at 11.00 a.m. with the following agenda:

*Agenda:*

1. Report of the Board of Directors and of the Auditor
2. Approval of the Financial Statements as at 31 December 2004
3. Allocation of Results
4. Discharge to the Directors
5. Renewal of the mandate of the Auditor
6. Statutory Elections.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the registered office of the Company or at one of the offices of BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme, in Luxembourg.

The Shareholders are advised that no quorum for the statutory general meeting is required and that decisions will be taken by a simple majority of the shares present or represented at the meeting.

I (01786/755/21)

*For the Board of Directors.*

**BAIKAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 13.152.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *17 mai 2005* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01821/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**DISTRIKIT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 47.041.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *17 mai 2005* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01822/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**C2M IMPLANTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 94.430.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *17 mai 2005* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et affectation du résultat.

3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (01927/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

**EVAGORAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 95.479.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 16 mai 2005 à 8.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (01854/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

**HIGH-TECH HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 28.726.

All shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which is going to be held at the registered office, on Wednesday May 25, 2005 at 11.00 a.m.

*Agenda:*

1. Reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor for the business year ended December 31, 2004
2. Presentation and approval of the financial accounts as at December 31, 2004
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor
4. Decision to be taken regarding the Article 100 of the Law dated August 10, 1915
5. Miscellaneous.

I (01865/783/15)

The Board of Directors.

**VIKING MANAGEMENT GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 21.977.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 18 mai 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
6. Nomination de nouveaux Administrateurs.
7. Divers.

I (01894/1023/18)

Le Conseil d'Administration.

**INDUSTRIES REUNIES DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 77.520.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 17 mai 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

I (01897/1023/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**KAMARA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 87.652.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 17 mai 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission et nomination d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (01898/1023/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**TYWYN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 83.124.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 17 mai 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Divers.

I (01899/1023/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**KIPPIN S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2311 Luxembourg, 7-11, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 98.469.

The shareholders are convened hereby to attend the  
ORDINARY MEETING  
of the company, which will be held at the headoffice, on 16 May 2005 at 12.00 a.m.

*Agenda:*

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at 31 December 2004 and allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending 31 December 2004.

4. Resignation of the Directors and discharge to be given.
5. Nomination of new Directors.
6. Miscellaneous.

I (01926/1023/17)

The Board of Directors.

**WORLD INVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 35.181.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 17 mai 2005 à 10.30 heures au siège social de la Société, au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

*Ordre du jour:*

1. Examen des rapports de gestion et des rapports du réviseur pour les exercices clos au 31 décembre 2003 et 2004;
2. Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2003 et 2004;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat;
5. Nominations statutaires;
6. Ratification des décisions prises par l'administration jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2005;
7. Divers.

Les actionnaires désirant assister à cette assemblée doivent déposer leurs actions cinq jours francs avant l'assemblée générale auprès de:

Pour le Grand-Duché de Luxembourg:  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE,  
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour l'Italie:  
BANCA INTESA S.p.A.,  
Piazza Paolo Ferrari, 10, I-20121 Milano.

Pour la Suisse:  
BANCA ARNER S.A.,  
8, Piazza Manzoni, CH-6900 Lugano.

I (01983/755/29)

Le Conseil d'Administration.

**PRAETOR GLOBAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 100.490.

Le Conseil d'Administration invite les Actionnaires à:

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

des Actionnaires qui se tiendra au siège social de la Sicav à Luxembourg, 4, boulevard Royal, le 17 mai 2005 à 14 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Revue et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2004.
4. Quitus pour l'exercice clos le 31 décembre 2004.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Conformément aux dispositions des statuts et aux prescriptions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les décisions de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires dûment convoquée ne requièrent aucun quorum et sont prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés et votant.

Conditions pour être admis à l'Assemblée:

Les Actionnaires sont admis à participer physiquement à l'Assemblée, sous réserve d'apporter la preuve de leur identité, à la condition d'avoir averti la Société, à son siège social (4, Boulevard Prince Henri - Corporate - Administration de PRAETOR GLOBAL FUND), le 13 mai 2005 au plus tard, de leur intention de participer à l'Assemblée; les Actionnaires qui ne peuvent se présenter physiquement peuvent voter soit au moyen d'un représentant de leur choix, soit par voie de procuration. Des procurations sont disponibles à cet effet au siège de la Société. Pour être prises en considération le jour de l'Assemblée, ces procurations doivent parvenir au siège de la Société, dûment complétées, datées et signées, au plus tard le 13 mai 2005.

Les personnes qui assisteront à l'Assemblée, soit directement, soit par voie de procuration, devront produire au Bureau de l'Assemblée un certificat de blocage des actions qu'ils détiennent, soit directement, soit par voie de procuration, auprès d'un agent autorisé ou de SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

I (01984/755/31)

Le Conseil d'Administration.

---

**VENITUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 82.379.

Les Actionnaires et obligataires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 juin 2005 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 20 avril 2005 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (01901/696/14)

Le Conseil d'Administration.

---

**BCA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 52.965.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 17 mai 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (01903/696/16)

Le Conseil d'Administration.

---

**INSELHEIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 103.474.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, en date du vendredi 13 mai 2005 à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004.
2. Examen et approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Elections statutaires.
5. Ratification de la décision du Conseil d'Administration du 6 avril 2005.
6. Divers.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social cinq jours avant l'assemblée.

I (02028/000/21)

---

**VALINDUS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 52.813.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 17 mai 2005 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 novembre 2004 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (01892/1023/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**BIO-TECH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 28.341.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 17 mai 2005 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

I (01896/1023/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**INTERCHEM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 17.895.

The shareholders are convened hereby to attend the  
ORDINARY MEETING  
of the company, which will be held at the headoffice, on 17 May 2005 at 11.00 a.m.

*Agenda:*

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at 31 March 2005 and allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending 31 March 2005.
4. Miscellaneous.

I (01893/1023/15)

*The Board of Directors.*

**COSMOS LUX INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 41.467.

Le Conseil d'Administration invite les Actionnaires à:  
l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
des Actionnaires qui se tiendra au siège social de la Sicav à Luxembourg, 4, boulevard Royal, le 17 mai 2005 à 11 heures  
avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Revue et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2004.

4. Quitus pour l'exercice clos le 31 décembre 2004.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Conformément aux dispositions des statuts et aux prescriptions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les décisions de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires dûment convoquée ne requièrent aucun quorum et sont prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés et votant.

Conditions pour être admis à l'Assemblée:

Les Actionnaires sont admis à participer physiquement à l'Assemblée, sous réserve d'apporter la preuve de leur identité, à la condition d'avoir averti la Société, à son siège social (4, Boulevard Prince Henri - Corporate - Administration de COSMOS LUX INTERNATIONAL), le 13 mai 2005 au plus tard, de leur intention de participer à l'Assemblée; les Actionnaires qui ne peuvent se présenter physiquement peuvent voter soit au moyen d'un représentant de leur choix, soit par voie de procuration. Des procurations sont disponibles à cet effet au siège de la Société. Pour être prises en considération le jour de l'Assemblée, ces procurations doivent parvenir au siège de la Société, dûment complétées, datées et signées, au plus tard le 13 mai 2005.

Les personnes qui assisteront à l'Assemblée, soit directement, soit ar voie de procuration, devront produire au Bureau de l'Assemblée un certificat de blocage des actions qu'ils détiennent, soit directement, soit par voie de procuration, auprès d'un agent autorisé ou de SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

I (01985/755/31)

*Le Conseil d'Administration.*

**COFIMETAL S.A. (COMPAGNIE FINANCIERE DE LA METALLURGIE), Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 16.801.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mercredi 25 mai 2005 à 16.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01900/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**ALENA INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.  
R. C. Luxembourg B 75.860.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 6 mai 2005 à 11 heures au siège social de la Société avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du réviseur d'entreprises.
2. Approbation du bilan au 31 décembre 2004 et du compte de pertes et profits pour l'année financière close le 31 décembre 2004.
3. Décharge aux Administrateurs.
4. Election ou réélection des administrateurs et du réviseur d'entreprises jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.
5. Divers.

Pour assister à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social de la Société.

Les points de l'ordre de jour ne requièrent aucun quorum de présence et pourront être votés par la simple majorité des actionnaires présents ou représentés.

II (01622/755/21)

*Le Conseil d'Administration.*

18850

**FIRAD S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 28.212.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 20 mai 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2004 et affectation des résultats
3. Quitus des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01371/657/15)

**OROLUX, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 46.318.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 19 mai 2005 à 9.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

I (01774/833/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**BALOISE FUND INVEST (LUX), Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 39, allée Scheffer.  
H. R. Luxemburg B 80.382.

Die diesjährige

**ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG**

der Aktionäre der BALOISE FUND INVEST (LUX) SICAV wird bei der CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg am 10. Mai 2005, 14.00 Uhr stattfinden.

*Tagesordnung:*

1. Beschlussfassung über folgende Berichte:
  - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates
  - b) Bericht der Wirtschaftsprüfer
2. Abnahme von Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2004
3. Entschädigung der Mitglieder des Verwaltungsrates
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2004
5. Wahl des Verwaltungsrates und der Revisionsstelle
6. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Quorum verlangt wird. Die Beschlüsse werden durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre an der Generalversammlung gefasst.

Aktionäre, die an der Generalversammlung nicht persönlich teilnehmen können, werden gebeten, ein ordnungsgemäss ausgefülltes und unterzeichnetes Vollmachtsformular (erhältlich am Sitz der Gesellschaft) bis spätestens zwei Arbeitstage vor der Versammlung an die untenstehende Adresse zu senden. Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, werden aus organisatorischen Gründen gebeten, sich bis zum 9. Mai 2005 bei der CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG, Frau Alexandra Dimitrijevic, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Fax Nr. +352 47 67 47 33), anzumelden.

II (01731/755/28)

*Der Verwaltungsrat.*

**MC PREMIUM, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 68.826.

Les Actionnaires sont invités à assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le 20 mai 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et l'affectation des résultats.
3. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises.
4. Nominations Statutaires.
5. Divers.

Les décisions concernant les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Des procurations sont disponibles au siège social de la Sicav.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 16 mai 2005 au plus tard auprès de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

I (01680/755/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**PREFOOD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 98.193.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 16 mai 2005 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (01950/1023/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**EUREMINT S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 99.693.

Le Gérant Commandité a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 18 mai 2005 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports de la Gérance et du Conseil de Surveillance.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner à la Gérance et au Conseil de Surveillance pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Divers.

I (01895/1023/15)

*Le Gérant Commandité.*

**LINALUX, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 46.427.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 19 mai 2005 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

I (01799/833/17)

*Le Conseil d'Administration.***ULTRIVA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 100.208.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 20 mai 2005 à 11.15 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du Commissaire aux Comptes;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- f. divers.

I (01748/045/16)

*Le Conseil d'Administration.***BALOISE FUND INVEST (LUX), Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 39, allée Scheffer.  
H. R. Luxemburg B 80.382.

Die Aktionäre der BALOISE FUND INVEST (LUX) SICAV werden hiermit darüber informiert, dass bei der CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg am 10. Mai 2005, um 13.30 Uhr eine

## AUSSERORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

*Tagesordnung:*

1. Änderung der Artikel 3, 21, 28 und 30 der Statuten dahingehend, dass die Angabe «30. März 1988» durchgängig durch «20. Dezember 2002» ersetzt wird.
2. Änderung von Artikel 5 der Statuten - das Mindestkapital wird in EUR ausgedrückt und beträgt EUR 1.250.000,-.
3. Änderung von Artikel 14 bezüglich der Ernennung eines Sekretärs des Verwaltungsrates.
4. Änderung von Artikel 16 der Statuten durch Einfügung der neuen Anlagepolitiken und -beschränkungen gemäss dem Gesetz vom 20. Dezember 2002 sowie ersatzlose Streichung der Absätze 5 und 6.
5. Ergänzung des Artikels 19 der Statuten durch einen Absatz, welcher die Ernennung einer Verwaltungsgesellschaft ermöglicht.
6. Änderung von Artikel 23 und 24 durch Einfügung der Definition der Märkte und der Bewertungsmethode für die neuen zulässigen Anlagen gemäss dem Gesetz vom 20. Dezember 2002.
7. Orthografische Änderungen bei diversen Artikeln der Statuten.

Der Wortlaut der vorgeschlagenen Statutenänderungen ist auf Anfrage beim Sitz der Gesellschaft kostenlos erhältlich.

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass die ausserordentliche Generalversammlung nur dann ordnungsgemäss beschlussfähig ist, wenn mindestens die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten ist. Die Tagesordnungspunkte werden durch Beschluss mit einer Mehrheit von zwei Dritteln der anwesenden oder vertretenen Aktionäre an der ausserordentlichen Generalversammlung angenommen.

Aktionäre, die an der ausserordentlichen Generalversammlung nicht persönlich teilnehmen können, werden gebeten, ein ordnungsgemäss ausgefülltes und unterzeichnetes Vollmachtsformular (erhältlich am Sitz der Gesellschaft) bis spätestens zwei Arbeitstage vor der Versammlung an die untenstehende Adresse zu senden. Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der ausserordentlichen Generalversammlung teilnehmen möchten, werden aus organisatorischen Gründen gebeten, sich bis zum 9. Mai 2005 bei der CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG, Frau Alexandra Dimitrijevic, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Fax Nr. +352 47 67 47 33), anzumelden.

II (01732/755/35)

*Der Verwaltungsrat.*

**CHARON HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 51.034.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 mai 2005 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (01808/000/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**KENORA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 42.657.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 12 mai 2005 à 14.30 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

*Ordre du jour:*

- Mise en liquidation de la société,
- Nomination du liquidateur.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01759/755/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**LISHOLD FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 45.729.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra jeudi 12 mai 2005 à 16.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels aux 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00886/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**PAUL WURTH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1122 Luxembourg, 32, rue d'Alsace.  
R. C. Luxembourg B 4.446.

Les actionnaires de la Société Anonyme PAUL WURTH sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 10 mai 2005 à 17.00 heures, au siège social, 32, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration
2. Attestation du réviseur d'entreprises indépendant sur les comptes annuels de l'exercice 2004
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
4. Affectation du résultat

5. Décharge à donner aux Administrateurs
6. Fixation des allocations statutaires
7. Nominations au Conseil d'Administration
8. Désignation d'un réviseur d'entreprises indépendant
9. Divers.

Le Conseil a l'honneur de rappeler aux actionnaires que, pour pouvoir faire partie de l'Assemblée, ils auront à se conformer aux articles 18 et 19 des statuts.

Le dépôt des actions pour l'Assemblée pourra être effectué jusqu'au mercredi 4 mai 2005 inclus, soit cinq jours francs avant l'Assemblée, dans un des établissements ci-après:

- 1) au siège social, 32, rue d'Alsace à Luxembourg
- 2) à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT à Luxembourg
- 3) à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. à Luxembourg
- 4) à la DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. à Luxembourg

Les procurations devront être déposées au siège de la société le vendredi 6 mai 2005 au plus tard.

II (01489/3429/29)

Le Conseil d'Administration.

---

**MATAME S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 28.995.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le lundi 9 mai 2005 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (01542/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

---

**COMPARTIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 25.043.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 11 mai 2005 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

II (01550/550/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**STRATEGIC FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 35.127.

Nous vous avisons par la présente de

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

des actionnaires de STRATEGIC FUND (la «Société») qui se tiendra devant notaire à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, le 23 mai 2005, à 11.00 heures, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 10 des Statuts: «Forme des Actions» - l'émission de parts au porteur ne se faisant plus désormais que sous la forme dématérialisée non livrable - et des fractions d'actions pourront être émises jusqu'au millième.

2. Modification de l'article 23 des Statuts renommé comme suit: «Conseiller en Gestion et Banque Dépositaire»:
- suppression de toutes références à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. en tant que Conseiller en Investissements de la Société
  - possibilité néanmoins donnée à la Société de se faire assister dans cette fonction par un ou plusieurs Conseiller(s) en Gestion.

3. Divers.

Le projet des Statuts révisés peut être consulté au siège de la Société.

Dans la mesure où l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2005, ayant eu le même ordre du jour, n'a pas atteint le quorum de présence requis, la seconde Assemblée pourra valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital présente ou représentée; en outre, les résolutions, pour être valables, devront réunir au moins deux tiers des voix des actions présentes ou représentées.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire devront effectuer le dépôt et demander le blocage de leurs actions au moins cinq jours francs avant le 23 mai 2005 aux guichets de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Nous invitons également les propriétaires d'actions nominatives désirant assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire, à bien vouloir manifester par écrit (lettre ou procuration) leur intention de prendre part au vote au moins cinq jours francs avant le 23 mai 2005.

II (01500/584/32)

*Le Conseil d'Administration.*

**HUMAN CAPITAL GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 30.107.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE**

qui se tiendra le mardi 10 mai 2005 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Décision à prendre quant à la poursuite des activités de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01402/755/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**SOFIDEL, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 38.903.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 10 mai 2005 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

II (01490/833/17)

*Le Conseil d'administration.*

**MORGAN STANLEY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 29.192.

The Shareholders of MORGAN STANLEY SICAV (the «Company») are invited to attend

**I. The ANNUAL GENERAL MEETING**

to be held on 10 May 2005, at 10.30 am CET at the registered office of the Company with the following agenda:

*Agenda:*

1. Presentation of the Report of the Board of Directors and the report of the Auditors for the financial year ended 31 December 2004.
2. Approval of the Audited Annual Accounts for the financial year ended 31 December 2004.
3. Ratification of the distributions as detailed in the Audited Annual Accounts for the financial year ended 31 December 2004.
4. Discharge of the Directors of the Fund with respect to the performance of their duties for the financial year ended 31 December 2004.
5. Ratification of the co-optation of Michael Green as a director and appointment of Michael Green to serve as director of the Company until the next Annual General Meeting of Shareholders which will deliberate on the Audited Annual Accounts for the financial year ending 31 December 2005
6. Ratification of the co-optation of Freddy Brausch as a director in replacement of Christian Kremer and appointment of Freddy Brausch to serve as director of the Company until the next Annual General Meeting of Shareholders which will deliberate on the Audited Annual Accounts for the financial year ending 31 December 2005.
7. Re-appointment of Mr Adolf Bründler, Mr. Stefano Russo, Mr. Ronald Robison to serve as Directors of the Fund until the next Annual General Meeting of Shareholders which will deliberate on the Audited Annual Accounts for the financial year ending 31 December 2005.
8. Re-appointment of the Auditors of the Fund, ERNST & YOUNG, to serve until the next Annual General Meeting of Shareholders which will deliberate on the Audited Annual Accounts for the financial year ending 31 December 2005.
9. Miscellaneous.

Resolutions on the agenda of the Annual General Meeting will require no quorum and the resolutions will be passed by a simple majority of the shares present or represented.

**II. The EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

to be held on 10 May 2005, at 11.00 a.m. CET at the registered office of the Company with the following agenda:

*Agenda:*

1. Amendment of the first sentence of the first paragraph of Article 2 of the Articles of Incorporation of the Company to read as follows:  
«The registered office of the Company is established in the commune of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg».
2. Addition of the following sentence at the end of the first paragraph of Article 11 of the Articles of Incorporation of the Company:  
«To the extent that the Directors consider that it is in the best interests of Shareholders, taking into account factors including the prevailing market conditions, the level of subscriptions and redemptions in a particular Fund and the size of the Fund, the Net Asset Value of a Fund may be adjusted to reflect the estimated dealing spreads, costs and charges to be incurred by the Fund in liquidating or purchasing investments to satisfy the net transactions on a particular Dealing Day. The adjustment shall not exceed 1% of the Net Asset Value of a relevant Sub-Fund on the relevant Valuation Date».
3. Miscellaneous.

Resolutions on the agenda of the Extraordinary General Meeting will require a quorum of fifty percent (50%) of the shares outstanding. Should the quorum of fifty percent (50%) of the shares issued and outstanding not be met at the meeting, a reconvened meeting, which will validly deliberate irrespective of the number of shares represented, will be reconvened for 28 June 2005 with the same agenda as above.

Resolutions at either meeting will be passed if approved by two thirds of the shares present or represented at the respective meeting.

At shareholders are entitled to attend and vote and are entitled to appoint proxies to attend and vote instead of them. A proxy need not be a member of the Company. If you cannot attend this meeting, please return the form of proxy duly dated and signed to J.P. MORGAN BANK (LUXEMBOURG) S.A., Company Administration Department, EUROPEAN BANK & BUSINESS CENTER, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duchy of Luxembourg to the attention of Mara Marangelli prior to 7 May 2005 at 5.00 p.m. CET.

II (01447/755/60)

**SOCIETE DE CONSEIL EN MATIERE FERROVIAIRE SOCOMAF S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 63.174.

The shareholders are convened to the

**ORDINARY GENERAL MEETING**

which will be held on 9th May 2005 at 2.00 p.m. at the registered office of the company, 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg with the following agenda:

*Agenda:*

- Reports of the Board of Directors and Statutory Auditor
- To approve the balance sheet and profit and loss account as at 31st December 2004
- Allocation of the results
- Discharge of the Directors and Statutory Auditors
- Decisions to be taken in conformity with article 100 of the law of 10th August 1915
- Sundry

II (00671/560/17)

*The Board of Directors.*

**CERBERE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 50.833.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 10 mai 2005 à 11.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Divers.

II (00165/660/14)

*Pour le Conseil d'Administration.*

**STONEHENGE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 38.113.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 9 mai 2005 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

II (01555/550/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**DYAMATOSA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 57.310.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra au siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, le 13 mai 2005 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant les années financières se terminant au 31 décembre 2004;
2. Approbation du bilan concernant les années mentionnées ci-dessus et affectation des résultats;

3. Décharge aux administrateurs et au commissaire;
  4. Ratification de la nomination d'un nouvel Administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de l'année 2008;
  5. Divers.
- II (01296/000/18)
- 

**MEDITARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 100.145.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *11 mai 2005* à 10.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (01461/045/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**WINES & BEVERAGE SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 64.229.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le *9 mai 2005* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

II (01558/788/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**IRINA INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 58.915.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

du *6 mai 2005* à 9.00 heures au siège de la société, pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes
- b. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000, 2001, 2002 et 2003
- c. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- d. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
- e. Ratification des cooptations de deux administrateurs
- f. Nominations statutaires

Pour assister ou pour se faire représenter par un mandataire à l'assemblée générale ordinaire, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions ou un certificat de blocage, émis par une banque attestant la propriété effective des actions, ainsi que, le cas échéant, la procuration y afférente, trois jours ouvrables avant la date de l'assemblée générale ordinaire au siège de la société.

II (01629/717/20)

*Le conseil d'administration.*

---

**FIDES & SPES, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 31.923.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de la société qui se tiendra le 10 mai 2005 à 16.30 heures au siège avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- Affectation du résultat au 31 décembre 2004;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires, sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01615/000/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**LIEGUS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 63.074.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 mai 2005 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01645/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**FARAD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 80.587.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 9 mai 2005 à 9.00 heures au 49, boulevard Royal à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (01140/000/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**INDUSHOLD S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 36.314.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 11 mai 2005 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat,

3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

II (01551/833/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**VENEZIA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 93.230.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 10 mai 2005 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (01458/045/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**BARIO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 77.073.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 mai 2005 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01647/817/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**VARENNES INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 103.045.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 mai 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01654/817/17)

Le Conseil d'Administration.

---

18861

**INTAR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 10.409.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 11 mai 2005 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (01462/045/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**BORELY DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 100.653.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 mai 2005 à 17.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01648/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**LYS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 24.697.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 11 mai 2005 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

II (01552/833/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**OMNIUM TEXTILE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 3.329.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 10 mai 2005 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

18862

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

II (01554/550/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NOVO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 97.902.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *11 mai 2005* à 10.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2004
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers

II (00672/560/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DODOMAR IMMO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 34.857.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *9 mai 2005* à 14.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2004
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- décision à prendre en conformité avec l'article 100 de la loi du 10 août 1915
- divers

II (00673/560/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MINUSINES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1022 Luxembourg, 8, rue Hogenberg.  
R. C. Luxembourg B 3.825.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *mardi 10 mai 2005* à 10.00 heures au siège social de la Société

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration.
2. Rapport du Réviseur d'entreprises indépendant.
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au réviseur.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au plus tard le *jeudi 5 mai 2005* dans une banque de la place (article 17 des statuts).

II (01491/1618/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FLORENTIN STRATEGIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 103.043.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 mai 2005 à 12.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01653/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PRADO INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 100.650.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 mai 2005 à 15.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01650/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LUTECE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 103.039.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 mai 2005 à 12.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01651/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**N.O.P. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 100.651.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 mai 2005 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

18864

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01649/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CARUSO FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 77.539.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *11 mai 2005* à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (01459/045/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EURIPIDES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 103.044.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *9 mai 2005* à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01652/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---